



## PROCÈS-VERBAL

Sixième assemblée ordinaire de l'année 2022 du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le lundi 27 juin 2022 à 19 h en mode hybride, dans la salle 322-324 du centre Frédéric Back et sur Zoom.

### PRÉSENCES :

#### Membres avec droit de vote :

Mme Alexandra-Maude Grenier	Présidente
Mme Rose Savard-Paquet	Vice-Présidente
M. Fabien Abitbol	Administrateur
M. Steve Brillant	Administrateur
M. Louis Dumoulin	Administrateur
M. William Philippon	Administrateur
M. Julien Roy	Administrateur

#### Membre sans droit de vote :

Mme Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, district du Cap-aux-Diamants
----------------------------	--

### ABSENCES :

Mme Claudia Nguyen	Secrétaire
Mme Maggy Desgagnés	Trésorière
Mme Marie-Andrée Lefebvre	Administratrice
M. Charles Beaudoin-Jobin	Administrateur

### IL Y A QUORUM.

#### AUTRES PARTICIPANTS :

M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
Mme Marie-Maude Goulet	Secrétaire de rédaction
Mme Micha Horswill	Responsable du projet de murale
Mme Mélina Seymour	Mission Régénération

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 11 citoyens assistent à l'assemblée.

## **Ordre du jour de la rencontre (voir point 22-06-02)**

- 22-06-01 **Ouverture de l'assemblée**
- 22-06-02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 22-06-03 **Adoption du procès-verbal du 30 mai 2022**
- 22-06-04 **Résolution nomination secrétaire de séance pour la rédaction des PV**
- 22-06-05 **Présentation : Mission Régénération par Mélina Seymour**
- 22-06-06 **Présentation : Projet de murale rue d'Aiguillon par Micha Horswill**
- 22-06-07 **Période de la conseillère municipale – Mélissa Coulombe-Leduc**
- 22-06-08 **Période de questions du public**
- 22-06-09 **Résolutions**
  - Résolution calendrier 2022-2023
  - Résolution proposition d'itinéraire alternatif au coin de Salaberry lors de la fermeture de la rue Saint-Jean
  - Résolution sécurisation de la rue Saint-Jean piétonne
  - Résolution vocations des parcs
  - Résolution changement de nom du parc Scott
  - Résolution fonctionnement du stationnement sur rue avec vignette
  - Résolution distribution du Publisac
  - Résolution responsables de comités
  - Résolution circulation de transit
  - Résolution supports à vélo
  - Résolution PARK(ing) Day
  - Résolution sur les dépenses reliées à la fête Arc-en-Ciel
- 22-06-10 **Points d'information**
  - Table de concertation vélo
  - Table de mobilité des quartiers centraux
  - Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)
  - Société de développement commercial (SDC)
  - Comité verdissement
- 22-06-11 **Trésorerie**
  - Point mensuel : État des finances
  - Résolution paiement de la secrétaire de rédaction
  - Résolution sur l'achat d'une oriflamme
  - Résolution sur les impressions du plan d'action
- 22-06-12 **Divers**
- 22-06-13 **Levée de l'assemblée**

## **22-06-01 Ouverture de l'assemblée**

---

Mme Alexandra-Maude Grenier constate le quorum et ouvre la réunion à 19 h 04.

## **22-06-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

---

Mme Alexandra-Maude Grenier donne lecture de l'ordre du jour.

Les modifications suivantes sont demandées :

- Déplacement du point de résolution « nomination secrétaire de séance pour la rédaction des PV » après le point « adoption du procès-verbal du 30 mai 2022 »;
- Report à une date ultérieure du point « résolution réduction de la vitesse sur la rue Saint-Olivier » ;
- Report à une date ultérieure de la résolution de trésorerie « résolution regroupement des postes budgétaires » ;
- Déplacement du point de trésorerie « résolution sur les dépenses reliées à la fête Arc-en-Ciel dans la section « résolutions ».

***SUR PROPOSITION DE MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR M. STEVE BRILLANT, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour ainsi modifié<sup>1</sup>.***

Adopté à l'unanimité.

## **22-06-03 Adoption du procès-verbal du 30 mai 2022**

---

Les administrateurs ont tous pris connaissance du procès-verbal de la dernière réunion.

***SUR PROPOSITION DE MME ROSE SAVARD-PAQUET, DÛMENT APPUYÉE PAR M. WILLIAM PHILIPPON, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 30 mai 2022.***

Adopté à l'unanimité.

## **22-06-04 Résolution nomination secrétaire de séance pour la rédaction des PV**

---

CONSIDÉRANT QUE Mme Mylène Bernard a informé à la fin avril le conseil d'administration du conseil de quartier de son départ;

---

<sup>1</sup> L'ordre du jour modifié est présenté en page 2 du présent procès-verbal.

***SUR PROPOSITION DE MME ROSE SAVARD-PAQUET, DUMENT APPUYÉE PAR M. STEVE BRILLANT, IL EST RÉSOLU de faire appel aux services de Mme Marie-Maude Goulet pour la rédaction des procès-verbaux pendant toute la période d'absence de Mme Mylène Bernard.***

Adopté à l'unanimité.

#### **22-06-05      Présentation : Mission Régénération par Mélina Seymour**

---

Mme Mélina Seymour explique que la Mission Régénération est un projet qui est chapeauté par la Maison Bernadette et qui fait appel à 13 partenaires en Haute-Ville. Présente dans 4 quartiers de Québec, dont le quartier St-Jean-Baptiste, la *Mission Régénération* a pour objectif de briser l'isolement des aînés et de favoriser leur pleine intégration à la communauté.

Les divers évènements menés à bien par la *Mission* sont proposés par les aînés puisque l'idée est de travailler avec eux et non de leur imposer des activités. Ainsi, 3 domaines d'activités sont proposés : santé bien-être, action sociale et culture. Plus d'une trentaine de propositions sont actuellement à l'étude.

Un exemple de projet en cours est donné par Mme Seymour. Il s'agit de dîners de discussions des générations. Ce projet de 4 ans en est à sa 3<sup>e</sup> année d'existence et cherche à trouver des solutions pour créer une société bienveillante qui favorise l'intégration des aînés.

Des documents sont offerts lors de la rencontre, et plus d'informations peuvent être obtenues à la Maison Bernadette.

#### **22-06-06      Présentation : Projet de murale rue d'Aiguillon par Micha Horswill**

---

Mme Micha Horswill explique qu'elle s'est présentée au conseil d'administration en novembre dernier (2021) pour présenter un projet de murale derrière la caisse Desjardins. Élaborée lors de la pandémie, cette œuvre se veut un message d'espoir aux citoyens.

Depuis sa dernière rencontre avec le conseil d'administration, Mme Horswill a reçu 17 000 \$ en subvention de la Ville, et elle cherche 5000 \$ pour compléter le financement du projet. Les membres présents apportent diverses suggestions de financement. Mme Horswill mentionne ne pas être inquiétée par le financement manquant.

Un exemple de la future murale est présenté à l'assemblée. Lorsque la murale sera terminée, une fête de quartier est prévue pour son inauguration qui doit avoir lieu à la fin du printemps 2023.

La conseillère municipale, Mme Mélissa Coulombe-Leduc, présente les points suivants :

### **Consultations « rues conviviales »**

Lors de la soirée de consultation sur les « rues conviviales » qui a eu lieu le 7 juin dernier (consultation disponible en ligne), la Ville a présenté 3 scénarios préliminaires :

- 1- Rues partagées;
- 2- Aménagements pour réduire les impacts de la circulation;
- 3- Stationnement sur les rues transversales. (Le but serait de diminuer les places de stationnement pour les visiteurs afin d'aider les résidents à se trouver un espace dans la rue.)

Un scénario définitif sera présenté à l'automne 2023.

### **Soirée d'information – Tramway dans St-Jean-Baptiste**

Au début du mois de juin 2022, une soirée d'information sur le tramway dans Saint-Jean-Baptiste a eu lieu. Il y a principalement été question de la section du tracé en lien avec le tunnel. Certains enjeux d'accessibilité aux stations ont également été soulevés, notamment en lien avec l'importance de la place qu'occuperont les piétons dans le secteur Honoré-Mercier et René-Lévesque lorsque le projet sera complété.

### **Vols de vélos**

Au début du mois de juin 2022, un article est paru dans lequel il est fait état d'une solution concernant le vol de vélos. Ce dossier suit son cours.

### **Verdissement du secteur St-Jean-Baptiste**

Mme Mélissa Coulombe-Leduc et Mme Alexandra-Maude Grenier se sont rencontrées pour savoir comment verdier le secteur St-Jean-Baptiste. Diverses idées ont été émises notamment :

- *Créer un organisme « verdier SJB ».*  
Les désavantages nommés font état de ralentissements du projet puisque la création d'une nouvelle entité serait longue. De plus, un comité de verdissement a déjà existé et s'est avéré demander beaucoup d'énergie pour des résultats plutôt maigres.



- *Contacter des organismes existants.*  
Par exemple, Nature Québec est un organisme qui peut accompagner les gens pour monter des dossiers.

Les projets seront travaillés à l'automne 2022 puisque le temps manque présentement étant donné des délais de 6 semaines avant de pouvoir mettre en plan un projet concret.

### **Interdictions de stationnement pendant le Festival d'été de Québec**

Il est trop tard dans la saison pour demander des interdictions de stationner pendant le Festival d'été de Québec (2022) pour donner la chance aux résidents d'obtenir des places de stationnement. La gestion des fermetures des rues se prépare dès le mois d'avril. Il sera donc important pour le conseil de quartier de travailler en amont pour l'année 2023 afin d'avoir une chance d'être entendu.

### **Enjeux de sécurité de la rue piétonne**

Certaines rues piétonnes, comme les rues de Claire-Fontaine et Saint-Jean, ont été sécurisées grâce à des cloches de béton. Toutefois, cette façon de faire pose problèmes pour les commerçants qui doivent recevoir des livraisons.

Aussi, lors de la Fête de la musique, la rue devait être fermée à 15 h. Or, la rue a été fermée dès 8 h. Il sera important de coordonner mieux la communication pour éviter ce genre de confusion. Il n'en demeure pas moins que plusieurs améliorations ont été remarquées comme l'augmentation de la présence policière à pied.

### **Rue partagée**

Cette année (2022), il n'y aura pas de peinture (marquage) au sol pour les rues partagées. Seul du mobilier temporaire sera ajouté. Mme Coulombe-Leduc annonce qu'il faut créer des aménagements à long terme pour réduire la vitesse des véhicules. Certaines idées apportées font état d'ajout de blocs de bétons ou encore de supports à vélos ancrés au sol.

Aucune information n'est disponible quant aux raisons ayant mené à ne pas mettre de peinture au sol. Aucune information non plus n'est disponible pour la raison pour laquelle ces questions ont été posées aussi tardivement dans la saison.

### **Dépassement de vitesse dans le quartier**

Des statistiques de dépassement de vitesse dans le quartier ont été demandées. La réponse à la demande est toujours en attente.

## Points d'eau

Un citoyen demande à Mme Mélissa Coulombe-Leduc s'il y a une possibilité d'ajouter des points d'eau surtout pour les journées chaudes.

### **22-06-08 Première période de questions du public**

---

Aucune question n'est posée à ce moment de la rencontre. Les citoyens présents sont plutôt invités à poser leurs questions tout au long du déroulement de la rencontre.

### **22-06-09 Résolutions**

---

#### ➤ Résolution calendrier 2022-2023

Les membres présents n'ayant pas eu le temps de discuter du calendrier, aucune décision officielle n'est prise lors de la rencontre. Toutefois, une entente tacite en découle concernant le maintien des réunions du conseil de quartier à tous les derniers lundis de chaque mois. La salle de réunion étant déjà réservée, la résolution officielle n'est pas nécessaire à ce moment.

#### ➤ Résolution proposition d'itinéraire alternatif au coin de Salaberry lors de la fermeture de la rue Saint-Jean

##### **Résolution CA-22-45**

CONSIDÉRANT QUE la rue Saint-Jean piétonne occasionne de la circulation de transit dans le quartier dont sur la rue Saint-Olivier;

CONSIDÉRANT QUE les automobilistes doivent se rendre jusqu'à l'avenue Turnbull pour savoir que la rue est piétonne;

CONSIDÉRANT QUE des artères à proximité sont mieux adaptées pour gérer la circulation de transit pour éviter de circuler dans le quartier sans s'y arrêter;

***SUR PROPOSITION DE MME ROSE SAVARD-PAQUET, DUMENT APPUYÉE PAR M. FABIEN ABITBOL, le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste demande à la Ville d'identifier un itinéraire alternatif vers le boulevard René-Lévesque et la côte Salaberry au coin des rues Saint-Jean et de la côte Salaberry.***

Adopté à l'unanimité.

Les membres expliquent que cette résolution cherche à permettre une annonce d'itinéraire alternatif plus tôt afin de mieux rediriger les automobilistes.

➤ Résolution sécurisation de la rue Saint-Jean piétonne

**Résolution CA-22-46**

CONSIDÉRANT QUE plusieurs conducteurs ignorent les signalisations lors de la rue piétonne et s'y aventurent;

CONSIDÉRANT QUE certains véhicules qui y circulent à grande vitesse;

CONSIDÉRANT QUE ceux-ci finissent souvent par parcourir le secteur piéton en entier pour se rendre jusqu'à Honoré-Mercier;

CONSIDÉRANT QUE les gens devraient être en sécurité lorsqu'ils déambulent sur la rue piétonne;

CONSIDÉRANT QUE l'énorme risque pour la sécurité des usagers que les véhicules roulant au cœur d'une rue piétonne peuvent apporter;

***SUR PROPOSITION DE MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DUMENT APPUYÉE PAR M. Julien Roy, le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste demande à la Ville de revoir la sécurisation de la rue piétonne :***

- ***En repensant les aménagements et signalisations à l'entrée de l'artère;***
- ***En augmentant la surveillance policière, notamment avec l'ajout de patrouilles pédestres;***
- ***En distribuant des constats d'infractions pour lesquels le montant est proportionnel au risque causé aux usagers du secteur;***
- ***En planifiant des aménagements permanents permettant de faciliter la piétonnisation de la rue et sa sécurisation en priorisant comme choix des bollards rétractables électro-mécaniques automatisés ou une solution équivalente.***

Adopté à l'unanimité.

➤ Résolution vocation des parcs

**Résolution CA-22-47**

CONSIDÉRANT QUE le quartier St-Jean Baptiste est le quartier le plus densément peuplé de la ville de Québec;

CONSIDÉRANT QUE le quartier St-Jean Baptiste est le quartier avec le plus faible indice de canopée et qu'il est peu desservi en espaces verts et en parcs;

CONSIDÉRANT QUE les parcs dans le quartier ont peu d'aménagements particuliers afin d'encourager des activités ludiques ou sportives;

CONSIDÉRANT QUE le parc de l'Amérique française a une très grande superficie et que son aménagement pourrait être optimisé afin de permettre la réalisation d'activités ludiques et sportives;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a un intérêt marqué pour améliorer la qualité de vie des résidents et des familles du secteurs;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit optimiser la vocation des parcs actuels appartenant à la Ville et aux autres entités gouvernementales du quartier;

***SUR PROPOSITION DE M. Steve Brillant, DUMENT APPUYÉE PAR M. FABIEN ABITBOL, le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste demande qu'un nouveau parc soit aménagé dans le quartier et que les parcs actuels appartenant à la Ville et aux autres entités gouvernementales (parc de l'Amérique française) soient aménagés afin d'augmenter l'offre d'espaces permettant la réalisation d'activités ludiques ou sportives.***

Adopté à l'unanimité.

CC : Commission Capitale Nationale du Québec (CCNQ)

CC : Geneviève Guilbault Ministre responsable de la Capitale Nationale

CC : Catherine Dorion députée de Taschereau

Diverses interventions sont faites en lien avec des lieux possibles pour l'implantation d'un nouveau parc. Selon certains citoyens, approuvé par les membres du CQSJB, il faut défaire le réflexe d'utiliser les parcs pour entreposer du matériel de construction et de la machinerie. Toutefois, avant de se questionner sur les futures vocations de certains parcs, une consultation devra être faite pour connaître les opinions et les besoins des utilisateurs des parcs.

Pour le moment, cette résolution ne fait qu'évoquer la volonté du CQSJB de développer un nouveau parc. Aucun lieu précis n'est fixé, et aucune solution de démolition pour faire place à ce nouveau parc n'est envisagée.

➤ Résolution changement de nom du parc Scott

### **Résolution CA-22-48**

CONSIDÉRANT QUE Marc Boutin est mort subitement le 30 octobre 2020 à son domicile dans le quartier Saint-Jean-Baptiste à 78 ans;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la Ville de Québec lui a rendu hommage dès le lundi 2 novembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE cet architecte\*, urbaniste\*, acteur des luttes urbaines et farouche défenseur d'un urbanisme modéré a longuement milité pour une ville humaine et piétonne;

CONSIDÉRANT QUE la dénomination du parc Scott et de la rue Scott font référence au notaire William Fletcher Scott (1785-1833) qui, parce que son terrain ne lui rapportait rien, voulut le vendre en parcelles à bâtir (indiqué par la fiche toponymique de la Ville);

CONSIDÉRANT QUE, en février 2022, ses proches, ses enfants, sa conjointe, son colocataire, des résident.e.s des quartiers centraux et des membres du Comité populaire de Saint-Jean-Baptiste ont déposé une demande au comité de toponymie pour que le parc Scott devienne le parc Marc-Boutin;

***SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Julien Roy, il est résolu par le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, de demander au Comité de toponymie de la Ville de Québec d'étudier favorablement le dossier qui lui a été transmis en début d'année par les proches de Marc Boutin et le Comité populaire de Saint-Jean-Baptiste.***

CC : Comité de toponymie de la Ville de Québec

CC : Mme Mélissa Coulombe-Leduc, conseillère de district

\* M. Boutin n'était pas membre des ordres professionnels

Adopté à la majorité (6 pour, 1 contre, 0 abstention).

Il est à noter que M. Louis Dumoulin est contre ce changement de nom, notamment pour des questions historiques. De plus, selon M. Dumoulin, la vision de M. Marc Boutin n'était pas en adéquation avec l'histoire du parc.

Parmi les arguments en faveur du changement de nom, un citoyen rappelle que M. Marc Boutin a été au cœur du quartier pendant 50 ans et que le nom du parc serait un hommage non seulement à M. Boutin, mais également à l'implication citoyenne de tout le quartier personnifiée à travers M. Boutin.

Malgré l'aval de la résolution sur le changement de nom, Mme Mélissa Coulombe-Leduc rappelle que le changement de nom doit nécessairement être entériné par le conseil municipal de la Ville de Québec. Si la Ville accepte le changement de nom, Mme Coulombe-Leduc mentionne qu'une consultation publique sera annoncée afin de permettre aux citoyens de s'exprimer sur le sujet.

➤ Résolution fonctionnement du stationnement sur rue avec vignette

### **Résolution CA-22-49**

Cette résolution a pour but de s'assurer que les résidents du quartier possédant une vignette de stationnement puissent profiter des stationnements sur rue en priorité.

CONSIDÉRANT QUE plusieurs résidents du quartier possèdent une voiture et une vignette de stationnement et que le manque d'espace de stationnement sur rue disponible est une préoccupation majeure pour ceux-ci;

CONSIDÉRANT QUE la plupart des zones réservées aux détenteur.trices de vignettes le sont pendant certaines périodes de la journée et en semaine seulement;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs résidents du quartier quittent le quartier avec leur voiture durant le jour, en semaine, et donc que ces espaces réservés aux détenteurs.trices de vignettes ne sont pas utiles pour la plupart de ces résidents;

CONSIDÉRANT QUE ces problèmes et préoccupations des résidents sont exacerbés lors des périodes de grands événements majeurs dans la Ville, par exemple lors du Festival d'Été de Québec et de ComédiHa! Fest-Québec.

CONSIDÉRANT QUE les résidents du quartier devraient pouvoir jouir de leurs espaces de stationnement en priorité sur les individus qui ne résident pas dans le quartier;

***SUR PROPOSITION DE M. WILLIAM PHILIPPON, DUMENT APPUYÉE PAR M. STEVE BRILLANT, que le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste demande à la Ville de Québec de revoir sa politique de stationnement sur rue afin que les détenteur.trices de vignettes du quartier, soit des zones 1, 2 9 et 7, puissent jouir de manière significative de leurs espaces de stationnement en priorité sur les individus qui ne résident pas le quartier.***

Adopté à l'unanimité.

#### ➤ Résolution distribution Publisac

##### **Résolution CA-22-50**

Cette résolution a pour but de restreindre la distribution des Publisacs à ceux qui désirent le recevoir.

CONSIDÉRANT QUE les Publisacs sont une grande source de gaspillage, comme le démontrent les données recueillies à Montréal;

CONSIDÉRANT QUE certaines municipalités ont demandé à ce que le Publisac soit distribué seulement à ceux qui affichent un autocollant démontrant leur désir de le recevoir (offert par la Ville) plutôt que l'inverse;

***SUR PROPOSITION DE MME ROSE SAVARD-PAQUET, DUMENT APPUYÉE PAR MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, il est résolu de demander à la Ville d'analyser***

***le modèle de Montréal qui appliquera au Publisac le principe d'adhésion volontaire à partir de mai 2023.***

Adopté à l'unanimité.

➤ Résolution responsables de comités

**Résolution CA-22-51**

CONSIDÉRANT QUE le CQSJB a formé, suite à l'assemblée générale annuelle 2022, cinq comités distincts;

CONSIDÉRANT QUE les comités ont pour but de porter des projets d'initiatives et d'inviter des citoyens à les joindre;

***SUR PROPOSITION DE MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR M. WILLIAM PHILIPPON, il est résolu de nommer les responsables de comités comme suit :***

- ***William Philippon, responsable du comité "Qualité de vie";***
- ***Rose Savard-Paquet, responsable du comité "Verdissement et aménagement";***
- ***Marie-Andrée Lefebvre, responsable du comité "Patrimoine";***
- ***Steve Brillant, responsable du comité "Mobilité et sécurité";***
- ***Alexandra-Maude Grenier, responsable du comité "Rayonnement".***

Adopté à l'unanimité.

➤ Résolution circulation de transit

**Résolution CA-22-52**

CONSIDÉRANT QUE les travaux préparatoires du futur tramway de Québec ont déjà débuté;

CONSIDÉRANT QUE des travaux préparatoires majeurs du futur tramway de Québec sont prévus dans le quartier Saint-Jean-Baptiste à partir de 2023;

CONSIDÉRANT QUE les aménagements de surfaces choisis pour la trémie sud et la station Cartier auront un impact sur la capacité routière du boulevard René-Lévesque;

CONSIDÉRANT QUE le grand volume de trafic de transit est déjà un problème aux yeux du CQSJB;

CONSIDÉRANT QUE le zonage mixte et donc en partie résidentiel de la rue Saint-Jean;

CONSIDÉRANT QUE la demande récurrente du CQSJB d'abaisser la limite de vitesse dans tout le quartier à 30 km/h ou moins;

***SUR PROPOSITION DE M. JULIEN ROY, DUMENT APPUYÉE PAR M. STEVE BRILLANT, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste demande à la ville de Québec et son service des transports et de la mobilité intelligente de :***

- ***Mettre en place des mesures permanentes de déviations du trafic afin de limiter la circulation de transit sur les rues Saint-Jean, de Claire-Fontaine et Turnbull et les autres rues à faibles débits ayant déjà une limite de vitesse de 30 km/h ou moins;***
- ***Mettre en place des mesures permanentes de déviation du trafic de transit privilégiant les artères traversant plusieurs quartiers et conçues pour plus de volume de trafic telles que Salaberry, côte de l'Aqueduc, Honoré-Mercier, côte d'Abraham et Grande-Allée;***
- ***Prioriser la conservation des liens de mobilité active et de transport en commun lors des travaux préparatoires du tramway;***
- ***Faire la promotion des transports actifs et en commun comme alternative à la voiture durant les travaux préparatoires du tramway.***

Adopté à l'unanimité.

#### ➤ Résolution supports à vélo

##### **Résolution CA-22-53**

Relativement à plusieurs articles de journaux concernant le manque de supports à vélo.

CONSIDÉRANT QUE la ville promeut le transport actif et en fait la promotion;

CONSIDÉRANT QUE le cycliste a besoin de se garer comme l'automobiliste et que le nombre de supports à vélo est très limité dans le quartier;

CONSIDÉRANT QUE la période d'implantation des supports à vélo est saisonnière et que les utilisateurs commencent leur saison avant leur installation et que leur installation a été retardée et que leur nombre est limité;

CONSIDÉRANT QUE des projets de support à vélo éphémères ont fait leur apparition l'an dernier et que leur installation n'a pas été renouvelée dans le quartier;

CONSIDÉRANT QUE le design urbain devrait inclure les besoins pour les cyclistes;

CONSIDÉRANT QUE certains citoyens ne peuvent pas entrer leur vélo à l'intérieur pour le sécuriser;

CONSIDÉRANT QUE les arbres sont utilisés comme supports à vélo;

***SUR PROPOSITION DE M. WILLIAM PHILIPPON, DUMENT APPUYÉE PAR MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste demande à la Ville d'augmenter le nombre de supports à vélo et d'en conserver une plus grande quantité à l'année.***

Adopté à l'unanimité.

#### ➤ Résolution PARK(ing) Day

##### **Résolution CA-22-54**

CONSIDÉRANT QUE Accès transports viables (ATV) présente l'événement PARK(ing) Day depuis 2009;

CONSIDÉRANT QUE cette année, la SDC Faubourg Saint-Jean a l'intention d'y participer;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à faire prendre conscience de l'espace qu'occupent les voitures;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'action du CQSJB a comme objectif de consolider la cohabitation des modes de transports et mettre en lumière divers moyens de mieux utiliser l'espace publique;

***SUR PROPOSITION DE M. WILLIAM PHILIPPON, DUMENT APPUYÉE PAR M. JULIEN ROY, il est convenu de participer au PARK(ing) Day 2022 le 16 septembre 2022 et de mandater Alexandra-Maude Grenier à l'organisation des installations et à la mise en place de l'équipe.***

Adopté à l'unanimité.

#### ➤ Résolution sur les dépenses reliées à la fête Arc-en-Ciel

##### **Résolution CA-22-55**

CONSIDÉRANT QUE depuis juin 2019 le CA n'a pas été en mesure de tenir un stand sur la rue saint Jean;

CONSIDÉRANT QUE la journée communautaire de la Fête Arc-en-ciel revient en 2022;

**SUR PROPOSITION DE MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR M. STEVE BRILLANT, IL EST RÉSOLU DE:**

- **Mandater William Philippon pour organiser un stand le jour de la journée communautaire de la Fête Arc-en-ciel;**
- **Lui adjoindre Fabien Abitbol;**
- **Réserver la somme de 250\$ (incluant les 50\$ de location de table) sur la ligne de budget fonctionnement.**

Adopté à l'unanimité.

## **22-06-10 Points d'information**

---

### ➤ Table de concertation vélo

Maggy Desgagnés étant absente, le point n'est pas abordé.

### ➤ Table de mobilité des quartiers centraux

Julien Roy mentionne que Vélo Québec travaille au développement d'un réseau en partenariat avec les gens habitant les territoires concernés.

### ➤ CVAP

Mélissa Coulombe-Leduc permet l'échange entre le CVAP et le conseil de quartier. D'ailleurs, M. William Philippon rencontra le maire concernant la qualité de l'air, ainsi que l'ajout possible d'une station de contrôle.

### ➤ SDC

Julien Roy rappelle les enjeux avec la rue piétonne déjà mentionnés (point 22-06-07)

Aussi, des postes à pourvoir sont disponibles, notamment celui à la direction générale. Une annonce sera faite dans une lettre d'information envoyée ce jeudi 30 juin 2022. Des postes saisonniers sont également à pourvoir.

➤ Comité verdissement

Rose Savard-Paquet explique à nouveau le concept de verdissement (point 22-06-07). Elle mentionne notamment avoir eu des rencontres avec Verdir St-Sauveur et mentionne une aide possible de la part de Sarah Verret (Conseil régional de l'environnement - Capitale-Nationale) notamment en ce qui a trait aux demandes de subventions, ainsi que dans la gestion des projets.

Certains éléments importants à ne pas perdre de vue :

- Il faut faire attention aux règles d'urbanisme avant de mettre un projet de l'avant. Lorsque les modifications sont visibles, les règlements sont très stricts.
- Si un projet est local, les gens vont se sentir plus concernés et vont plus s'impliquer.

## 22-06-11 Trésorerie

---

➤ Point mensuel : État des finances

Mme Alexandra-Maude Grenier présente les états financiers du mois de mai 2022. Les dépenses sont minimales. Aucune question ni objection ne sont présentées.

➤ Paiement de la secrétaire de rédaction

### Résolution CA-22-56

***SUR PROPOSITION DE MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR M. STEVE BRILLANT, IL EST RÉSOLU de payer à Mme Mylène Bernard la somme de 100\$, correspondant aux procès-verbaux des rencontres de mai 2022.***

Ce montant est pris à même le budget fonctionnement du conseil de quartier.

Adopté à l'unanimité.

➤ Résolution sur l'achat d'une oriflamme

### Résolution CA-22-57

CONSIDÉRANT QUE les administrateurs du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste représenteront le CQSJB à différentes activités et désirent en la visibilité;

***SUR PROPOSITION DE MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR M. STEVE BRILLANT, IL EST RÉSOLU de réserver la somme de 200\$ afin de faire***

***produire une oriflamme ou un « rollup » réutilisable qui permettra d'améliorer la représentation du CQSJB.***

Ce montant sera pris à même le budget fonctionnement du conseil de quartier.

Adopté à l'unanimité.

➤ **Résolution sur les impressions du plan d'action**

**Résolution CA-22-58**

Considérant que les administrateurs du CACQSJB représenteront le CQSJB à différentes activités et y présenteront le nouveau plan d'action;

***SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL, DÛMENT APPUYÉE PAR MME ROSE SAVARD-PAQUET, IL EST RÉSOLU de rembourser 34,15 \$ pour les frais d'impression de plans d'action déboursés par Alexandra-Maude Grenier.***

Ce montant sera pris à même le budget visibilité du conseil de quartier.

Adopté à l'unanimité.

**22-05-12 Divers**

---

**Fête des coops**

Mme Mélissa Coulombe-Leduc rappelle l'importance de la Fête des coops qui aura lieu de samedi (2 juillet 2022). La présence des coopératives est un élément distinctif du quartier Saint-Jean-Baptiste puisque c'est l'arrondissement avec le plus de coops au pied carré au Québec.

**Commerces mis en vente**

M. Fabien Abitbol mentionne que deux commerces sont mis en vente.

1) *L'Auberge des Tourelles*

La raison de la vente n'est pas liée au contexte de la pandémie, mais est plutôt à des raisons personnelles.

2) *L'Un et L'Autre*

Également pour des raisons personnelles, ce commerce est en vente depuis plusieurs mois. Une possible offre d'achat serait sur la table, mais rien n'est encore confirmé.

## **Commerces mis en vente**

M. Louis Dumoulin présente une image produite il y a 15-20 ans qui représente le quartier Saint-Jean-Baptiste. Afin de créer une image distinctive, M. Dumoulin demande que l'image soit utilisée régulièrement.

### **22-05-13 Levée de l'assemblée**

---

L'ordre du jour étant épuisé,

***SUR PROPOSITION DE MME ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE  
PAR M. JULIEN ROY, IL EST RÉSOLU que la séance soit levée à 21 h 43.***

---

Mme Alexandra-Maude Grenier  
Présidente de séance

---

Mme Marie-Maude Goulet  
Secrétaire de séance